

Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

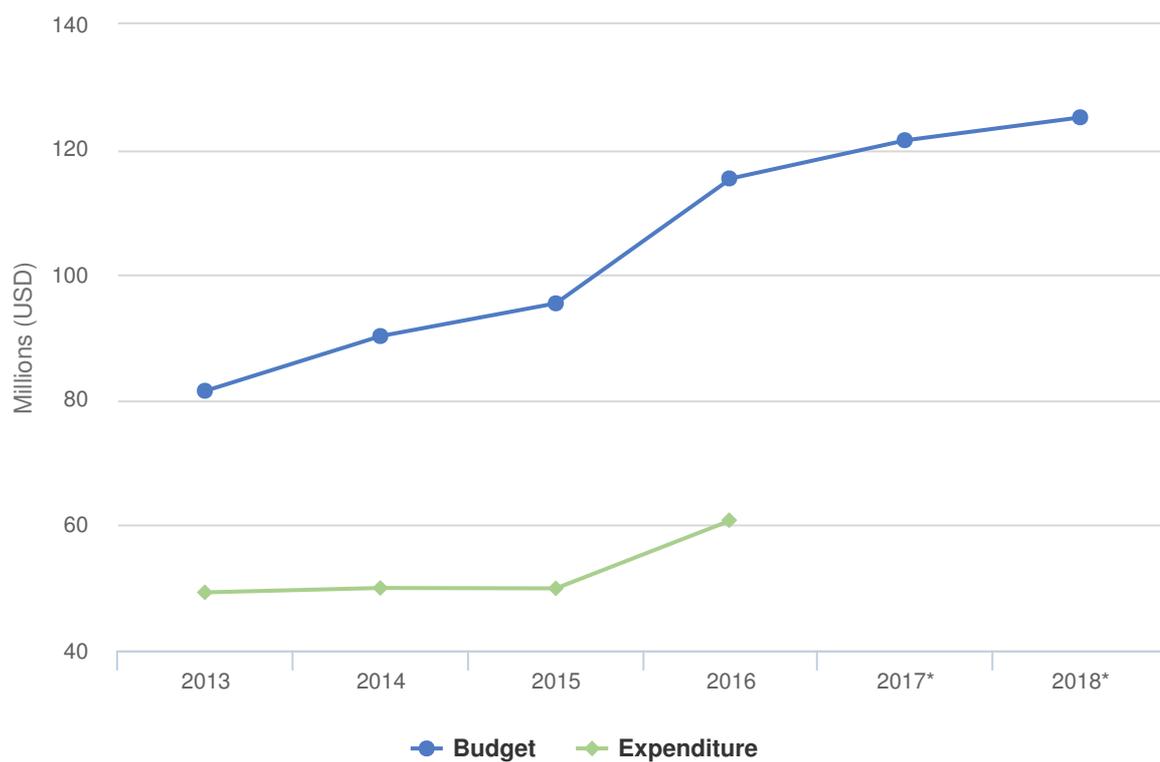
Subregion: Latin America

| Argentine Bolivie (Etat plurinational de) | Brésil | Chili | Colombie | Costa Rica | Cuba | Equateur | Salvador | Guatemala | Honduras | Mexique | Nicaragua | Panama | Paraguay | Pérou | Uruguay | Venezuela (République bolivarienne du) |

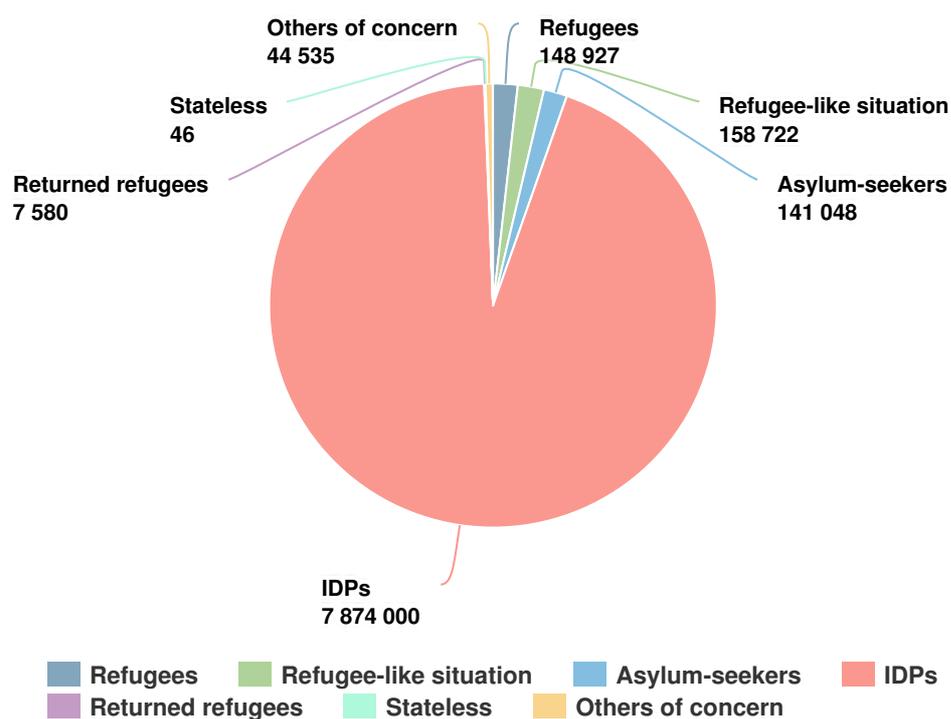


Latest update of camps and office locations 21 Nov 2016.

Budgets and Expenditure in Subregion Latin America



People of Concern - 2018 [projected]



Environnement opérationnel

Depuis la signature de l'accord de paix en décembre 2016, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont commencé leur désarmement et leur réintégration au sein des communautés civiles. Les FARC ont depuis lors restitué plus de 7 000 armes. Cependant, des groupes armés illégaux rivalisant pour le contrôle du territoire continuent d'avoir recours à la violence. Les déplacements forcés, affectant surtout les communautés afro-colombiennes et autochtones, devraient continuer en particulier le long de la Côte Pacifique et dans la région frontalière. En 2018, l'opération en Colombie mettra en œuvre une stratégie pluriannuelle multipartite de protection et de solutions 2018-2020 centrée sur la prévention et les solutions pour les déplacés internes et sur la protection internationale et l'intervention d'urgence pour les arrivants vénézuéliens. Le HCR collaborera étroitement avec la Mission de vérification des Nations Unies afin de veiller à la prise en compte des questions de protection et de solutions et continuera de renforcer ses partenariats avec les acteurs du secteur du développement en vue de faciliter les solutions durables pour les déplacés internes. En Équateur, le HCR continuera d'apporter son appui au renforcement des systèmes nationaux d'asile et à la recherche de solutions durables.

La tendance à la hausse des déplacements forcés en provenance et à l'intérieur du Salvador, du Guatemala et du Honduras – c'est-à-dire le nord de l'Amérique centrale – a continué de s'accroître sensiblement dans le courant de l'année 2017, avec plus de 215 000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires du nord de l'Amérique centrale enregistrés dans la sous-région mi-2017. Si les déplacements à l'intérieur et en provenance du nord de l'Amérique centrale ont des dimensions et des causes multiples, la violence et l'insécurité constituent toujours des facteurs essentiels forçant les personnes à quitter leur foyer. Les citoyens originaires du nord de l'Amérique centrale sollicitent traditionnellement une protection internationale au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Cependant, au cours des deux dernières années, le HCR a constaté une augmentation significative du nombre de demandeurs d'asile originaires du nord de l'Amérique centrale au Belize, au Costa Rica, au Mexique et au Panama. Le Guatemala est également de plus en plus perçu par les personnes relevant de la compétence du HCR non plus seulement comme un pays de transit, mais également comme un pays d'asile.

Le Cadre global régional de protection et de solutions (CPRSF), qui constitue un ensemble d'initiatives fermes prises par les États d'Amérique centrale et du Nord en vue de renforcer les mesures de protection et les solutions, a été élaboré en lien avec la Déclaration de New York de 2016 pour les réfugiés et les migrants, son Cadre d'action global pour les réfugiés ainsi que des initiatives régionales antérieures comme le Plan d'action du Brésil et l'Appel à l'action de San José. Jusqu'à présent, le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama se sont associés au CPRSF en élaborant des plans d'action nationaux et des mécanismes régionaux de coopération. En s'appuyant sur des mécanismes de solidarité et de partage des responsabilités dans la région, le CPRSF aidera les États à respecter pleinement leurs engagements, tout en identifiant et en remédiant aux lacunes existantes afin d'apporter des réponses intégrées en impliquant un éventail plus large de parties prenantes et en mobilisant des ressources supplémentaires pour leur mise en œuvre. Parallèlement à la réponse régionale, le HCR continuera en 2018 de collaborer avec ses partenaires pour mettre en place des systèmes d'asile forts ; créer des mécanismes visant à répondre aux risques de protection urgents auxquels les déplacés internes et les autres personnes touchées par la violence sont confrontés ; identifier et protéger les rapatriés ayant des besoins de protection et trouver des solutions durables pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR. La réponse du HCR vise également à assurer la sécurité dans les pays de transit en créant des réseaux de protection le long des principales routes migratoires et en fournissant une aide humanitaire ciblée en priorité sur les personnes les plus vulnérables.

La détérioration de la situation au Venezuela a continué de provoquer des exodes. Le nombre de demandes d'asile déposées par les Vénézuéliens dans le monde a atteint environ 48 500 entre le mois de janvier et le 19 septembre 2017. Cela représente une hausse importante par rapport à 2016 où 34 000 demandes avaient été déposées. Les pays qui reçoivent le plus grand nombre de demandes d'asile sont le Brésil, le Costa Rica, le Mexique, le Pérou, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique. Les départs continus en provenance du Venezuela suscitent de nombreux défis et, malgré les efforts déployés par les pays d'accueil pour répondre généreusement aux besoins croissants

des arrivants, une réponse renforcée s'impose au niveau de la sécurité physique, la délivrance de documents, ainsi que la violence sexuelle et de genre, l'exploitation et les abus. En 2017, le HCR a activé son niveau d'urgence interne 1 pour indiquer la nécessité de mettre en place des « mesures proactives de préparation » en cas d'urgence conduisant des personnes à quitter le Venezuela. En 2018, le HCR continuera de collaborer avec ses partenaires pour renforcer sa présence dans les zones frontalières des pays voisins afin d'améliorer la distribution d'aide humanitaire notamment à travers des aides en espèces à usages multiples et de soutenir les processus gouvernementaux d'enregistrement, de délivrance de documents et d'accès à la détermination du statut de réfugié (DSR) ou à d'autres voies légales offrant des garanties de protection.

L'Argentine, le Brésil et le Chili continueront de servir d'exemples de pays émergents en matière de réinstallation grâce à des programmes remaniés de réinstallation et de parrainage privé et poursuivront l'accueil des familles affectées par les conflits en Syrie et dans le nord de l'Amérique centrale.

Les pays dans la région continuent de collaborer dans le cadre du Plan d'action du Brésil, le cadre régional de coopération et de partage des responsabilités en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'évaluation triennale du Plan d'action du Brésil portant sur les chapitres relatifs à l'apatridie, aux solutions et à la qualité de l'asile sera présentée lors d'une conférence régionale à Brasilia en février 2018 et alimentera le pacte mondial sur les réfugiés.

L'augmentation continue du nombre de demandeurs d'asile au cours des dernières années a créé une pression sur les systèmes d'asile de la région. Dans la mesure où cela risque de se poursuivre en 2018, le HCR continuera d'investir dans la mise en place de systèmes d'asile et dans la gestion stratégique des dossiers dans le cadre de l'Initiative d'assurance qualité.

Les besoins budgétaires pour l'Amérique latine ont augmenté depuis l'année dernière afin de renforcer la présence et la capacité de surveillance du HCR dans les régions frontalières en réponse aux arrivées croissantes en provenance du Venezuela, aux besoins accrus dans le nord de l'Amérique centrale et à la poursuite des efforts de stabilisation en Colombie.

Le manque de financement va gravement affecter la capacité de réponse du HCR face à ces situations et son soutien continu à la mise en œuvre du Plan d'action du Brésil, de l'Initiative d'assurance qualité et des stratégies pluriannuelles de protection et de solutions.

Les besoins budgétaires les plus importants sont liés aux objectifs suivants: (i) amélioration des conditions d'accueil et de la surveillance des frontières, (ii) amélioration de l'accès à une procédure de détermination du statut de qualité, (iii) réalisation du potentiel d'intégration et (iv) autonomisation des femmes, protection de l'enfance et prévention et réponse à la violence sexuelle et de genre.

2018 Budget for Latin America | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Argentina Regional Office	6,186,526	163,870	0	0	6,350,396
Brazil	6,017,070	103,867	0	0	6,120,936
Colombia	3,320,005	0	0	21,556,495	24,876,500
Costa Rica	8,019,699	0	0	0	8,019,699
Ecuador	19,560,801	0	0	0	19,560,801
Mexico	16,145,000	0	0	0	16,145,000
Panama Regional Office	25,883,586	0	0	0	25,883,586
Regional Legal Unit Costa Rica	3,142,349	806,118	0	0	3,948,467
Venezuela (Bolivarian Republic of)	10,805,911	0	0	0	10,805,911
Regional activities	3,444,860	0	0	0	3,444,860
Total	102,525,806	1,073,855	0	21,556,495	125,156,157